

# PROVINCE DE QUÉBEC

## COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

### PROCÈS VERBAL DU JEUDI 2 JUIN 2016

Le 2 juin 2016 se tenait à la salle de réunion du bâtiment de services du lieu d'enfouissement technique de Matane, à 9 h, la quarante-deuxième réunion (2<sup>e</sup> réunion en 2016) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau à la MRC de la Matanie
- √ Monsieur Simon Tweddell, directeur général de l'Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent
- √ Madame Marie-Laine Roy, représentante des citoyens
- √ Monsieur Michel Côté, conseiller du district n° 1 et président du comité
- √ Monsieur Dany Giroux, directeur du Service de la gestion du territoire et urbaniste à la Ville de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane
- √ Monsieur Judes Landry, à titre d'observateur, MRC de La Haute-Gaspésie

#### **1. Visite du L.E.T.**

L'ordre des points à l'ordre du jour est modifié en débutant par la visite du L.E.T.

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Michel Côté procède à la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les Varia ouverts.

#### **3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 4 février 2016**

Monsieur Michel Côté fait la lecture du procès-verbal. Le procès-verbal de la réunion du 4 février 2016 est adopté en incluant une correction point 8 sur l'enfouissement des boues.

#### **4. Suivi du procès-verbal de la réunion du 4 février 2016**

Point 4-3-8. Demande de certificat d'autorisation – matériel alternatif de recouvrement journalier  
Madame Ratté mentionne que les réponses aux questions ont été envoyées au MDDELCC et que la demande de certificat d'autorisation pour l'utilisation des résidus de tamisage de matériaux secs du Centre de tri Bouffard comme matériel de recouvrement journalier est en analyse.

#### Point 4-7. – Suivi environnemental

Madame Ratté nous informe que suite à la demande de réexamen envoyée au MDDELCC, la sanction pécuniaire administrative a été maintenue.

#### Point 4-10.b). – Tembec – projet de biométhanisation

Des rencontres ont été effectuées entre la Ville et Tembec et d'autres rencontres sont à prévoir pour peaufiner un éventuel projet et en estimer les coûts.

#### Point 11.a) – Résidence des Bâisseurs

Madame Ratté nous informe que des démarches ont été entamées auprès de la Résidence des Bâisseurs. Une visite a été effectuée et la problématique pour les matières recyclables se trouve uniquement du côté résidents; les installations sont convenables du côté de l'administration et de la cuisine. Il a été convenu avec la direction que des activités de sensibilisation se tiendraient cet été avec l'écopatrouille et que ces activités aideraient à mieux définir les besoins.

Les autres sujets seront discutés aux points spécifiques à l'ordre du jour.

### **5. Suivi des travaux au L.E.T. et à l'écocentre**

Madame Ratté nous fait un suivi des travaux :

- Les clôtures pare-papiers devraient être finalisées à la fin du mois de juin.
- Pour le bâtiment de services du LET, un réseau avertisseur d'incendie sera relié au système d'alarme.
- Des glissières de sécurité ont été installées dans la côte menant au bâtiment de services.
- L'écocentre est en cours de réaménagement. La nouvelle guérite devrait être livrée au plus tard à la mi-juin et le raccordement électrique se fera par la suite.
- Pour ce qui est de l'interphone avec caméra, la recherche de fournisseurs est en cours.
- L'ouverture de nouvelles cellules d'enfouissement est à prévoir pour 2017; le mandat de services professionnels a été confié à Consultants Enviroconseil inc.
- Pour le concassage des rebuts de béton et d'asphalte, l'échéancier des travaux est à venir.

### **6. Suivi environnemental et rapport annuel 2015**

Madame Ratté a transféré à l'ensemble des membres du comité les sections 1 et 2 ainsi que la volumétrie préalablement à la rencontre. La quantité totale enfouie en 2015 est de 16 387 tonnes.

### **7. Rapport trimestriel janvier-février-mars 2016**

On note une augmentation des quantités enfouies par rapport au même trimestre en 2015 dû à l'enfouissement des déchets de la Haute-Gaspésie.

Suite à une question, madame Ratté spécifie que les déchets dans la catégorie Résidus centre de tri comprennent les résidus du centre de tri ainsi que ceux des deux (2) écocentres de la MRC

de La Haute-Gaspésie.

Monsieur Sanon se questionne à savoir si la transformation du centre de tri Bouffard a un effet sur les quantités enfouies et si ces quantités auront un effet négatif sur la redistribution des redevances à l'enfouissement.

## **8. PGMR**

Monsieur Sanon nous informe des derniers développements au niveau du plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Matanie.

Au niveau des matières organiques, il sera écrit que le compostage est la solution retenue même s'il est encore possible d'aller vers la biométhanisation. Par contre, avec le scénario de compostage, la papetière doit fournir à la MRC un plan pour la valorisation de leurs matières organiques résiduelles.

La municipalité de Les Méchins a fait faire une étude pour traiter elle-même ses matières organiques. Cette étude sera intégrée au PGMR, mais la municipalité n'a pas encore pris de décision à ce sujet.

Pour que le PGMR soit en vigueur au 31 décembre 2016, la MRC a jusqu'au 2 septembre pour envoyer le tout au MDDELCC. Le PGMR ne sera adopté que si le MDDELCC n'exige aucune modification.

Si le PGMR présentait les 2 options de traitement des matières organiques, soit celle par compostage et celle par biométhanisation, le PGMR pourrait être conforme mais devrait être modifié lorsqu'un choix définitif sera fait.

## **9. Varia**

### **a) Presse OREX**

Monsieur Michel Côté fait mention de la visite de représentants de la Ville de Matane à Lévis pour voir le fonctionnement d'un prototype de presse qui extrait les matières organiques en provenance de la collecte des déchets. La presse permettrait de récupérer environ 90% des matières organiques comparativement à des taux avoisinant les 60% pour la collecte à 3 voies. Aucune presse n'est en fonction au Canada pour le moment, mais des projets-pilotes sont à venir.

## **10. Date et heure de la prochaine réunion**

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane est fixée au jeudi 29 septembre 2016 à 9 h.

## **11. Levée de la séance**

La séance est levée à 10 h 55.

La secrétaire,

[Original signé]

Caroline Ratté, coordonnatrice  
Environnement et développement durable  
Ville de Matane

p. j. Rapports trimestriels janvier-février-mars 2015 et 2016